Commune d'AVEIZIEUX
LOIRE en AUVERGNE RHÔNE-ALPES

ARRÊTE DU MAIRE N° 2023-110

ARRETE MUNICIPAL PERMANENT portant sur la règlementation de la circulation et du stationnement à l'intérieur du périmètre de la commune.

Le Maire de la commune d'AVEIZIEUX
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande présentée par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES et SERVICES du 6 décembre 2023 pour l'obtention d'un arrêté Municipal Permanent sur l'année 2024, portant sur la circulation et le stationnement au sein de la commune,

Travaux déploiement de la fibre optique
Interventions de maintenance

Déclare pouvoir intervenir à tout moment. Considérant que par mesure de sécurité, il y a lieu d'interdire le stationnement et de règlementer la circulation des véhicules au droit des chantiers.

ARRETE

Article 1 : Le stationnement et la circulation de tous les véhicules dans les zones délimitées par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES et SERVICES sont interdits sur l'ensemble des voies situées à l'intérieur du périmètre de la commune jusqu'au 31/12/2024.
Toutes les mesures devront être prises par BOUYGUES ENERGIES et SERVICES, pour assurer la sécurité des piétons, l'accès aux propriétés riveraines, ainsi que l'accès aux véhicules de secours.

Article 2 : La signalisation nécessaire à l'application dudit arrêté sera mise en place, entretenue et à la charge de l'entreprise BOUYGUES ENERGIES et SERVICES.

Article 3 : L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier. Sa responsabilité sera substituée à celle de l'administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

Article 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à

M. Le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Saint Galmier
A l'entreprise BOUYGUES ENERGIES et SERVICES
Il sera transcrit dans le registre communal des arrêtés.

Fait à Aveizieux le 15 décembre 2023

Sylvain DARDOULLIER
Maire – Conseiller Départemental

MAIRIE D'AVEIZIEUX 42 LOIRE

Aveizieux
Mairie d'AVEIZIEUX
1 rue des Erables - 42330 AVEIZIEUX
Téléphone 04 77 94 00 12 - Fax 04 77 94 11 10
E mail : mairie@mairieaveizieux.fr - Site : mairie-aveizieux.fr

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

